

CULTURE :
une FICHE pour
L'ESSENTIEL

De plus en plus d'organisations publiques ou associatives, culturelles ou sociales portent aujourd'hui des projets artistiques participatifs. Ces projets ont en commun de générer une participation des personnes du territoire dont les formes et les concrétisations peuvent être particulièrement variables, d'une contribution ponctuelle à une implication active dans une représentation artistique. Ces expériences peuvent correspondre à une attente exprimée par les habitant-es mais aussi à une évolution des projets portés par les institutions culturelles et les équipes artistiques, tandis que nombre d'élu-es souhaitent soutenir de telles initiatives. L'inscription dans la loi des Droits culturels a conforté et amplifié cette mutation. La création partagée que cette fiche se propose de valoriser est une forme particulière de projet participatif qui engage les personnes dans une expérience esthétique, symbolique et sociale éminemment singulière.

la
création partagée,
une forme
de projet
participatif

juin 2024



Menant souvent de front mandat électoral et activité professionnelle, les élu-es manquent de temps pour s'informer et se former afin de mieux saisir les enjeux et les particularités du secteur culturel. Trois agences régionales, Auvergne-Rhône-Alpes Spectacle Vivant, ARTIS en Bourgogne-Franche-Comté, L'A. Agence culturelle Nouvelle-Aquitaine, en partenariat avec l'Association des maires ruraux de France (AMRF) et avec la complicité de la FNCC, ont conçu ces fiches synthétiques à l'intention des élu-es. Informatives, méthodologiques et synthétiques, elles renvoient à de la ressource complémentaire et sont accessibles sur les sites internet de chacun des partenaires.

Réalisée par

L'A.
AGENCE
CULTURELLE
NOUVELLE-AQUITAINE

AUVERGNE-RHÔNE-ALPES
SPECTACLE
VIVANT

ARTIS
en Bourgogne-Franche-Comté

En partenariat avec

AMRF
ASSOCIATION DES MAIRES
RURAUX DE FRANCE

L'ÉVENTAIL DES PROJETS PARTICIPATIFS : UNE GRANDE DIVERSITÉ DE PROJETS ET DE MANIÈRES DE FAIRE

Dans la variété des projets artistiques participatifs, on peut identifier trois types :

- ▶ les projets dans lesquels les artistes collectent auprès de personnes **différents types de matériaux** : récits de vie, témoignages, photographies... puis créent une forme artistique à partir de ces éléments
- ▶ des projets conçus par des artistes et dans lesquels ils-elles **associent différentes personnes** selon la nature du projet. Le spectre de ces projets peut être large et le niveau d'implication et de contribution des personnes variable, de la figuration pour un son et lumière, à la participation à une création chorégraphique en ayant contribué au contenu de celle-ci lors d'ateliers, etc.
- ▶ le projet est entièrement **co-créé par les personnes qui y participent** et en sont souvent les principaux artistes lors de la réalisation finale, dans des formes et processus variables regroupés ici sous le terme de "création partagée"

Il existe bien évidemment de multiples variations et formes intermédiaires ou hybrides.

Le choix a été fait pour cette fiche d'un focus sur la notion de "création partagée".

Par ailleurs, la participation de personnes à la vie artistique et culturelle dans l'esprit des droits culturels ne se limite pas aux projets artistiques participatifs. Elle peut se concrétiser sous **différentes formes**, comme la participation à l'élaboration d'une saison artistique et culturelle, d'un projet d'établissement ou de politique culturelle.

PROPOSITION DE DÉFINITION

Le « travail de création artistique partagée » peut être entendu de la manière suivante : **créer les conditions et les circonstances permettant à chacun·e, à partir de ses goûts, de son imaginaire, de son histoire, de participer et de contribuer à la création d'un objet artistique qui deviendra un objet commun, nourri des univers des participant·es.**

Si la notion d'aboutissement est importante, notamment pour permettre aux participant·es d'intégrer et de bénéficier de tous les apports du projet, la partie essentielle de celui-ci repose sur le processus de travail, sur l'élaboration des chemins possibles que les participant·es vont explorer, **personnellement et collectivement**, au cours du projet. Ce processus permet de mettre en valeur - de révéler à elles-mêmes parfois - et développer les capacités d'écoute, d'expression et d'invention des personnes, tout en favorisant la possibilité de "faire humanité ensemble".

La conception du processus de travail et son animation sont des rôles clefs de la direction artistique du projet.

Les démarches de création partagée sont souvent conçues pour favoriser **l'implication de personnes de tous âges et milieux**, sans aucun prérequis de pratique artistique.

La représentation finale (et ses multiples formes) vise au moins **3 enjeux** :

- ▶ **l'épanouissement des participant·es**, la fierté d'avoir fabriqué une œuvre ensemble, de la partager à d'autres et d'en avoir des retours satisfaisants.
- ▶ le fait de travailler les divergences pour **s'accorder sur un monde commun**, sans rien gommer de celles-ci, et de rendre sensibles les spectateur·rices à ce que l'on souhaite exprimer, individuellement et collectivement.
- ▶ **l'enjeu artistique de la représentation** qui travaille l'esthétique et la dramaturgie dans une recherche de « justesse » de l'expression des personnes, hors de la comparaison entre amateur·ices et professionnel·les.

POURQUOI PROMOUVOIR LA CRÉATION PARTAGÉE SUR SON TERRITOIRE ?

- **Pour mettre en écoute réciproque et en dialogue**, des personnes d'âges et d'horizons très différents qui n'ont pas l'habitude de se côtoyer et moins encore de fabriquer artistiquement quelque chose ensemble
- **Pour permettre aux personnes de prendre la parole**, personnellement et collectivement
- **Pour regarder et faire vivre différemment le territoire où l'on vit**, avec la possibilité de tisser des liens entre des personnes et des structures qui ont peu de relations
- **Pour permettre d'aborder et travailler des questions ou des enjeux sensibles**, sans jugement et de faire évoluer les représentations et points de vue de chacun·e
- **Pour créer les conditions d'un travail créatif** entre des habitant·es et des artistes du territoire et/ou invité·es
- **Pour renouveler les questions de médiation**, avec la possibilité de découvrir des esthétiques peu familières en les reliant à la vie quotidienne des personnes et à la perception du territoire
- **Pour ouvrir la possibilité de vivre une expérience humaine** et symbolique unique, en faisant humanité ensemble

QUELQUES REPÈRES ET POINTS-CLEFS POUR LA RÉUSSITE D'UNE DÉMARCHE DE CRÉATION PARTAGÉE

- ▶ La nécessité d'un **temps assez long**
- ▶ **L'attention à la diversité** et la capacité à emmener dans le projet des personnes ne fréquentant pas les structures du territoire
- ▶ La **mise en confiance** et l'absence de jugement
- ▶ La façon dont **les choix et les arbitrages** se font
- ▶ La façon dont **s'élaborent - se co-fabriquent - les contenus** et la capacité à faire émerger les ressources individuelles et collectives par des mises en situation ou des protocoles qui génèrent des interactions, des propositions, des essais
- ▶ Le recours à des professionnel·les ayant des compétences et des savoir-faire spécifiques pour **animer cette démarche**
- ▶ L'utilité de laisser **des traces écrites, visuelles ou audiovisuelles** du projet

COMMENT LES SUGGÉRER ET LES ACCOMPAGNER ?

- ▶ **Repérer des professionnel·les** ayant une appétence et une capacité à s'engager dans une création partagée
- ▶ **Faciliter la formation** des personnes en désir et capacité de porter des créations partagées, notamment au sein des établissements gérés par la collectivité
- ▶ **S'appuyer sur les équipes** des lieux ressource du territoire (théâtres, structures de l'éducation populaire, compagnies, tiers-lieux...) en capacité de porter une expérience de ce type
- ▶ **Penser des dispositifs dédiés** permettant un soutien des projets sur un temps long
- ▶ **Favoriser et accompagner** quand c'est possible et souhaité, les démarches de création partagée dans les projets d'établissement des structures du territoire

**POUR
ALLER
PLUS
LOIN**



*L'art en commun - Réinventer les formes du collectif en contexte démocratique »
d'Estelle Zhong Mengual :*

lespressesdureel.com

Ouvrage « Co-création » de Céline Poulin et Marie Preston éditions Empire et CAC
Brétigny - Commandable sur ce lien :

e-m-p-i-r-e.eu/fr

Lien vers le site de S-composition et ses ressources en matière de création partagée
et pédagogie de la création partagée :

s-composition.eu/creations-partagees

*La Chambre d'eau « Enjeux et pratiques de l'éducation artistique et culturelle en
ruralité - Eclairages sur des démarches de création partagée » :*

lachambredeau.fr

La participation selon Joëlle Zask :

youtube.com

La création partagée, un lieu du commun

cairn.info

Fiche "Les pratiques musicales amateurs"

la-nouvelleaquitaine.fr/ressources

Fiche "Les droits culturels des personnes"

la-nouvelleaquitaine.fr/ressources



RÉDACTION
S-composition



**TROUVEZ LA COLLECTION COMPLÈTE
SUR LES SITES DES AGENCES**

la-nouvelleaquitaine.fr

auvergnerhonealpes-spectacle vivant.fr

artis-bfc.fr